

# Un pacte sur le dos des immigrés

Category: Anti-racisme, immigration

écrit par jmfouquer | 27 décembre 2023

*Le Gisti dénonce la loi immigration qui est un pacte sur le dos des immigrés. Pour lui, le gouvernement est acquis aux thèses de ceux qui veulent se débarrasser des acquis des droits fondamentaux et des institutions qui les protègent. Le ministre de l'Intérieur a déjà fixé le cap d'une déconstruction de l'État de droit dont les personnes étrangères sont les premières cibles.*

## **Loi immigration : Un pacte faustien sur le dos des personnes immigrées**

Par **Gisti**. Publié le 22 décembre 2023 sur le site de [l'Obs](#).

Hasard funeste du calendrier, au lendemain de la Journée internationale des Migrants, censée « dissiper les préjugés et célébrer leurs contributions », le Sénat et l'Assemblée nationale ont adopté le texte le plus hostile aux étrangers depuis la Libération. Le même jour, les États membres de l'Union européenne adoptaient le pacte sur l'asile et l'immigration, finalisant la construction de l'Europe forteresse.

Comme le pacte européen, le projet de loi repose sur une dialectique délétère : alimenter les peurs en prétendant leur apporter un remède, quel que soit le coût de la politique qui, en s'engageant dans la voie du repli, ouvre celle de la xénophobie et du racisme en même temps qu'elle s'en imprègne.

La responsabilité première de ce naufrage est celle du président de la République qui, se prévalant, cette fois, de sondages d'opinion qu'il avait souverainement

méprisés pour imposer sa réforme des retraites, a obstinément tenu à mettre ce énième projet de loi à l'agenda, sans rien ignorer du boulevard qu'il offrait à une droite débridée.

Elle est partagée par une Première ministre et un ministre de l'Intérieur qui, pour vendre un projet de loi prétendument équilibré, se sont livrés à des marchandages sordides, passant par pertes et profits la mesure qui se voulait emblématique de leur « humanité », la régularisation des travailleurs dans les métiers en tension. Sans grande portée dans le projet initial, il n'en reste quasiment rien une fois passée à la moulinette de la commission mixte paritaire : l'arbitraire des préfets continuera de régner comme il règne déjà pour l'application de la « circulaire Valls ».

Cette seule capitulation dit tout de l'absence de convictions d'une majorité parlementaire qui, seulement préoccupée de sauver la face de son président, a progressivement lâché sur tous les fronts, pour finir par rallier le Rassemblement national : principe de quotas, préférence nationale pour de nombreuses allocations, remise en cause du droit du sol, rétablissement du délit de séjour irrégulier et engagement de réformer l'AME ne sont que les manifestations les plus visibles de cette capitulation générale.

**[...] Pour lire [la suite de la Tribune du Gisti...](#)**